

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D'ARCY-SUR-CURE**

Séance ordinaire du 23 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois novembre à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'ancienne classe, sous la présidence de Monsieur BERTRAND Olivier, Maire.

Etaient présents : Olivier BERTRAND, Sylvie JOUBLIN, Evelyne ROBERT, Stephen LYTTON, Carole PETIT,

Excusés : Nadine ENGELMANN qui donne pouvoir à Olivier BERTRAND, Hervé CHEVRIER qui donne pouvoir à Stephen LYTTON et Jean-Luc BURÉ qui donne pouvoir à Sylvie JOUBLIN.

Secrétaire de séance : Evelyne ROBERT

Nombre de membres afférents au Conseil	Nombre de membres présents	qui ont pris part à la délibération
8	5	5 +3 pouvoirs
Date de convocation 17 novembre 2018		Date d'affichage 19 novembre 2018

**FIXATION DES PRIX DE L'EAU POUR 2019
DE_2018_098**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas modifier les tarifs du service d'eau et de les fixer d'eau à compter de 2019, comme suit :

Abonnement	80 €
M3 d'eau	1 €
Fourniture d'un compteur	140 €
Abonnement compteur spécial gros débit	140 €
Fourniture d'un compteur spécial gros débit	250 €
Mise en place d'un compteur gros débit	150 €
Ouverture / Fermeture de la vanne extérieure	30 €
Fermeture et dépose de compteur	60 €
Pose d'un compteur sur arrivée	50 €
Taxe de raccordement au réseau	150 €
Relevé de compteur intermédiaire	20 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé le registre tous les membres présents.

Le Maire,



RF PREFECTURE D'AUXERRE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 03/12/2018 089-218900157-20181123-DE_2018_098-DE